Docu 22109 p.1

Arrêté du Gouvernement de la Communauté française portant nomination du Président, du Vice-Président et des membres du Conseil supérieur de l'éducation physique, des sports et de la vie en plein air

A.Gt 22-04-1998

M.B. 21-07-1998

modification:

A.Gt 18-09-2001 - M.B. 06-12-2001

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu le décret du 23 décembre 1988 instituant le Conseil supérieur de l'éducation physique, des sports et de la vie en plein air, auprès de l'Exécutif de la Communauté française;

Vu l'arrêté de l'Exécutif de la Communauté française du 17 juillet 1995

réglant la signature des actes de l'Exécutif;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 18 juillet 1995 fixant la répartition des compétences entre les Ministres du Gouvernement de la Communauté française;

Sur proposition du Ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche, du sport et des relations internationales,

Arrête:

**Article 1**<sup>er</sup>. - Est nommé Président du Conseil supérieur de l'éducation physique, des sports et de la vie en plein air, M. Michel Ansiaux.

**Article 2.** - Est nommée Vice-Président du Conseil supérieur de l'éducation physique, des sports et de la vie en plein air, M. Gérard Georges.

**Article 3.** - Sont nommés membres du Conseil supérieur de l'éducation physique, des sports et de la vie en plein air :

Pour les fédérations sportives et le Comité olympique et interfédéral belge :

M. M. Agnarelli

M. A. Daffe

M. J.-M. Defourny

M. R. Delhoux

M. A. Diederen

M. Ph. Housiaux

M. R. Juprelle

M. J.-Cl. Karler

M. W. Kevers

M. M. Laffineur

M. A. Stein

M. A. Wartel

M. R. Vrijens

M. A. Walnier

M. P. Evrard



Docu 22109 p.2

Pour les pratiquants :

M. J.-M. Saive

Pour la presse sportive :

M. F. Baudoncq

Pour le sport à l'armée :

M. J.-M. Sainte

Pour le sport à l'école : Mme Anne d'Ieteren M. H. Vandyck

M. Th. Zintz

Pour le sport à l'université :

M. G. Crevecoeur

Pour le sport à l'entreprise :

M. A. Abdissi M. J.-L. Balthazart

Pour la médecine sportive : M. X. Sturbois

1.11.00010010

Pour le sport pour tous :

Mme Micheline Surleau M. G. Jolly

Pour le sport pour handicapés :

M. F. Detongre

Pour le sport des aînés :

M. J. Derclaye M. T. Marique

**Article 4.** - Sont désignés respectivement comme rapporteur et secrétaire, René Hamaite, Directeur et Odon Marneffe, Premier conseiller des services sportifs.

Article 5. - Le présent arrêté entre en vigueur le 22 avril 1998.

Bruxelles, le 22 avril 1998.

Par le Gouvernement de la Communauté française :

Le Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, du Sport et des Relations internationales,

W. ANCION